Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, mardi le 9 avril 2024, à 19 h 30 à la salle municipale du 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 200, chemin des Sittelles

NATURE ET EFFETS : La demande vise :

- L'abaissement de la marge de recul avant à 5,5 mètres et 7,5 mètres au lieu de 9 mètres pour un bâtiment secondaire dans la zone 33Va.

Relativement aux articles 7.1 et 9.3 du règlement de lotissement no 2013-516.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 18 mars 2024

M. Perron, OMA.

Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière